

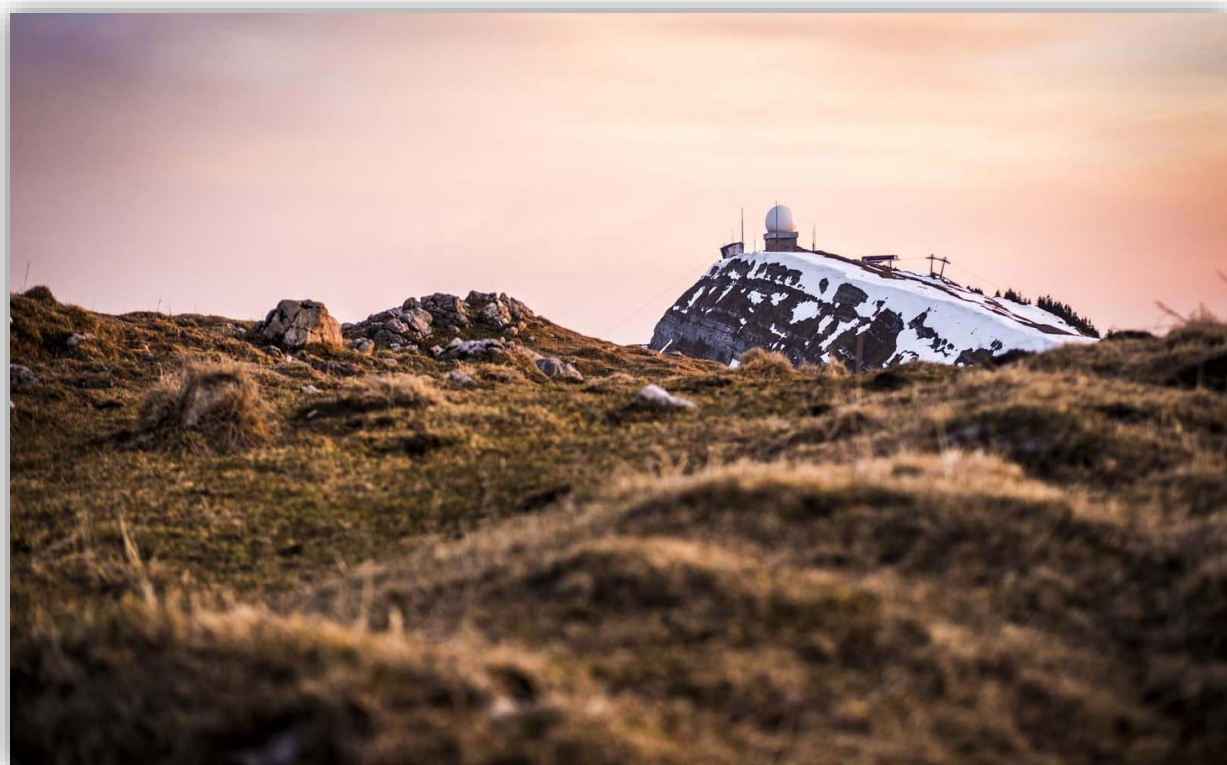


LA PATROUILLE DE LA DÔLE

DIMANCHE 4 AOÛT 2024

PRESENTATION

Une course de montagne organisée par la Cantonale FVJC 2024 à Givrins.



Tables des matières

1	La Patrouille de La Dôle, c'est quoi ?.....	3
2	Présentation des parcours individuels.....	3
2.1	Le 39K.....	3
2.2	Le 28K.....	4
3	Présentation des parcours en relais.....	6
3.1	Le grand relais.....	6
3.1.1	Le relais 1.....	6
3.1.2	Le relais 2.....	8
3.1.3	Le relais 3.....	9
3.2	Le petit relais.....	10
3.2.1	Le relais 1.....	10
3.2.2	Le relais 2.....	12
4	Les inscriptions.....	13
4.1	Informations.....	13
4.2	Prix.....	13
5	Le matériel des participants.....	13
5.1	Matériel obligatoire.....	13
5.2	Matériel recommandé.....	13
6	Les horaires.....	13
6.1	Horaires des départs.....	13
6.2	Barrages horaires.....	13
7	Les points de ravitaillement.....	14
8	Logistique des bagages.....	15
9	Les douches et vestiaires.....	15
10	Les toilettes.....	15
11	Les navettes.....	15
12	Le plan des Archettes / passage de relais.....	16
13	Le plan de la place de fête.....	17
14	Les catégories.....	18
14.1	39K.....	18
14.2	28K.....	18
14.3	Le grand relais.....	18
14.4	Le petit relais.....	19
15	La remise des prix.....	19
16	Les cadeaux de la course.....	19
17	Les délégués de l'organisation de la Patrouille de la Dôle.....	20
18	Le comité directeur de la Cantonale 2024 à Givrins.....	20
19	Le règlement de la course.....	21

1 La Patrouille de La Dôle, c'est quoi ?

Le projet de la Patrouille de La Dôle est directement lié à l'organisation de la **Cantonale 2024 à Givrins**. Durant les trois semaines de manifestation, vous aurez la possibilité de participer à divers tournois sportifs, des concerts, des soirées à thème et, bien plus encore !

La commission des Sports a souhaité proposer à ses visiteurs quelque chose de nouveau, une discipline de plus en plus réputée et désirée dans le monde de la course à pied.

La Cantonale 2024 à Givrins a donc le plaisir de vous présenter le trail de **la Patrouille de La Dôle** et se réjouit d'ores et déjà de l'événement.

Le parcours permettra aux coureurs de traverser les forêts de la région pour se rendre jusqu'au sommet du massif de La Dôle. Tout au long de ce trail, vous aurez l'occasion de découvrir les magnifiques panoramas du lac Léman.

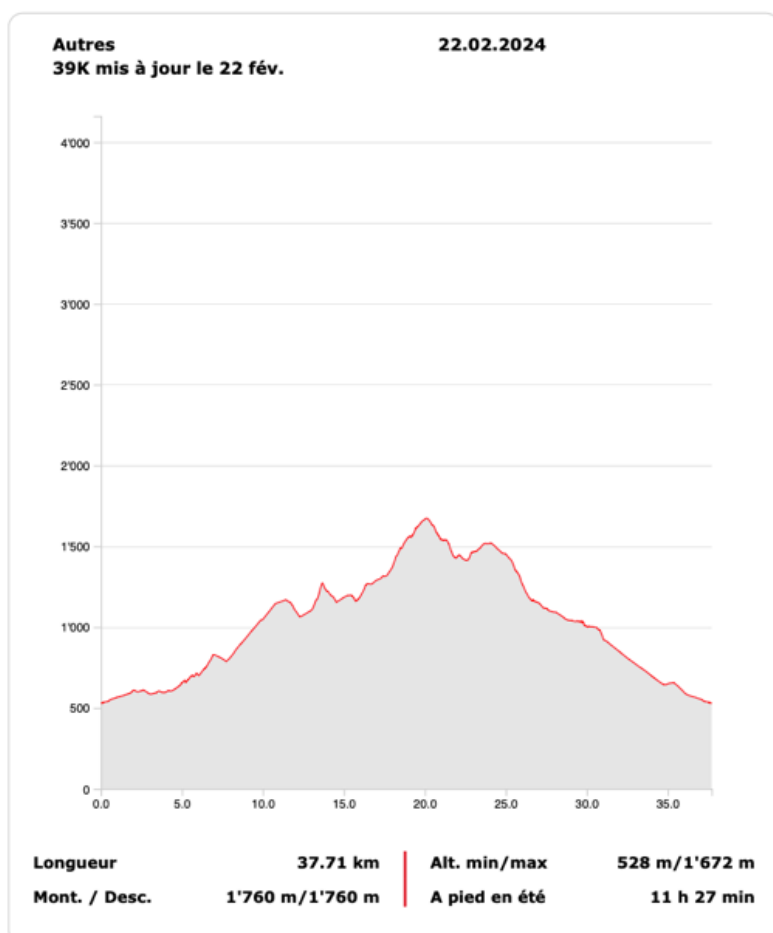
L'arrivée promet d'être ambiancée en se terminant par une traversée du village de Givrins pour ensuite, fouler la ligne d'arrivée sur la place de fête.

2 Présentation des parcours individuels

2.1 Le 39K

Ce parcours se fait de manière individuelle et sa distance est de 37.7 kilomètres. Son dénivelé positif est de 1760m et son dénivelé négatif est aussi de 1760 m. L'altitude maximum s'élève à 1672 m, le sommet du massif de La Dôle, et l'altitude minimum à 528m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

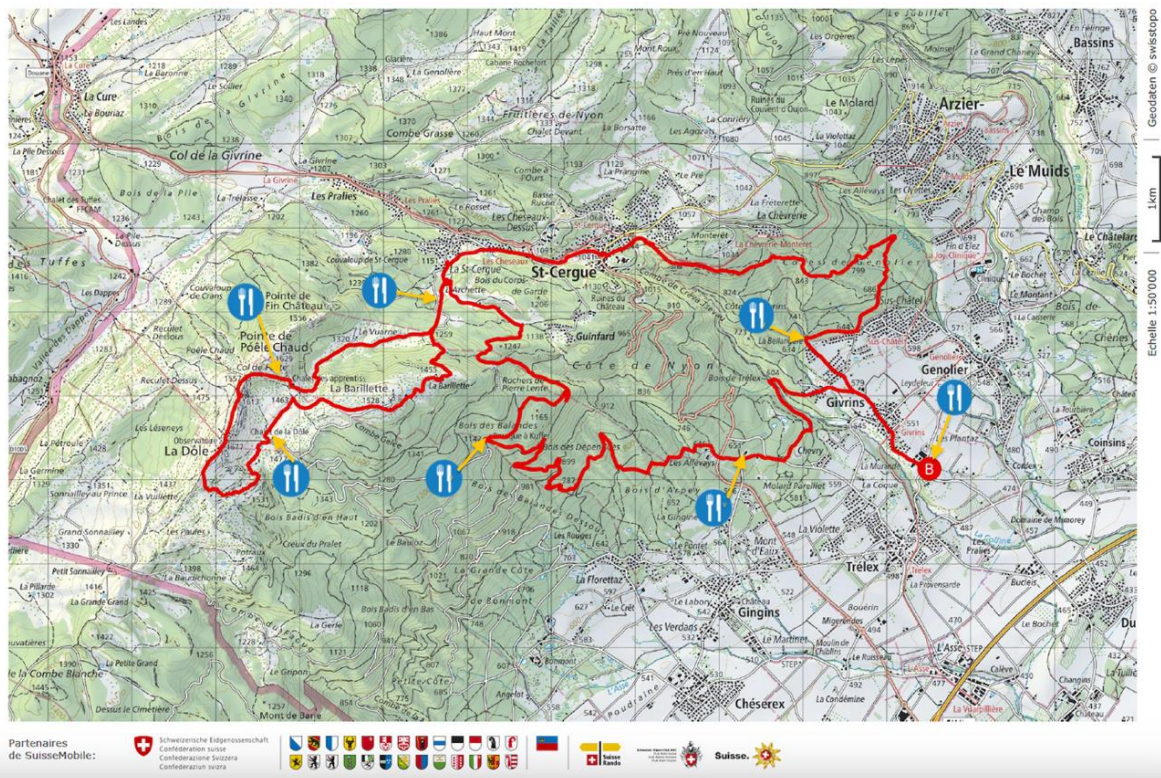
Le profil du parcours



Le plan du parcours



39K mis à jour le 22 fév.



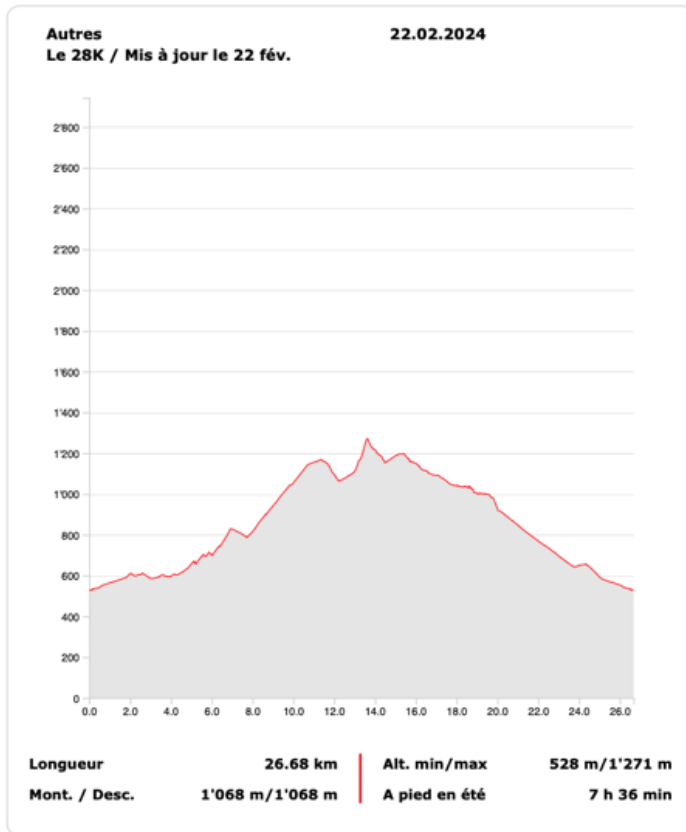
Les points de ravitaillement

Point	Kilomètres	Nom
1	4.5	Hangar forestier ACP
2	10.7	Baraque à Kuffer
3	15.7	Archettes
4	19.1	Chalet du ski club
5	22.2	Chalet de La Dôle
6	26.7	Archettes
7	34.2	La Croisée
8	37.7	Place de fête

2.2 Le 28K

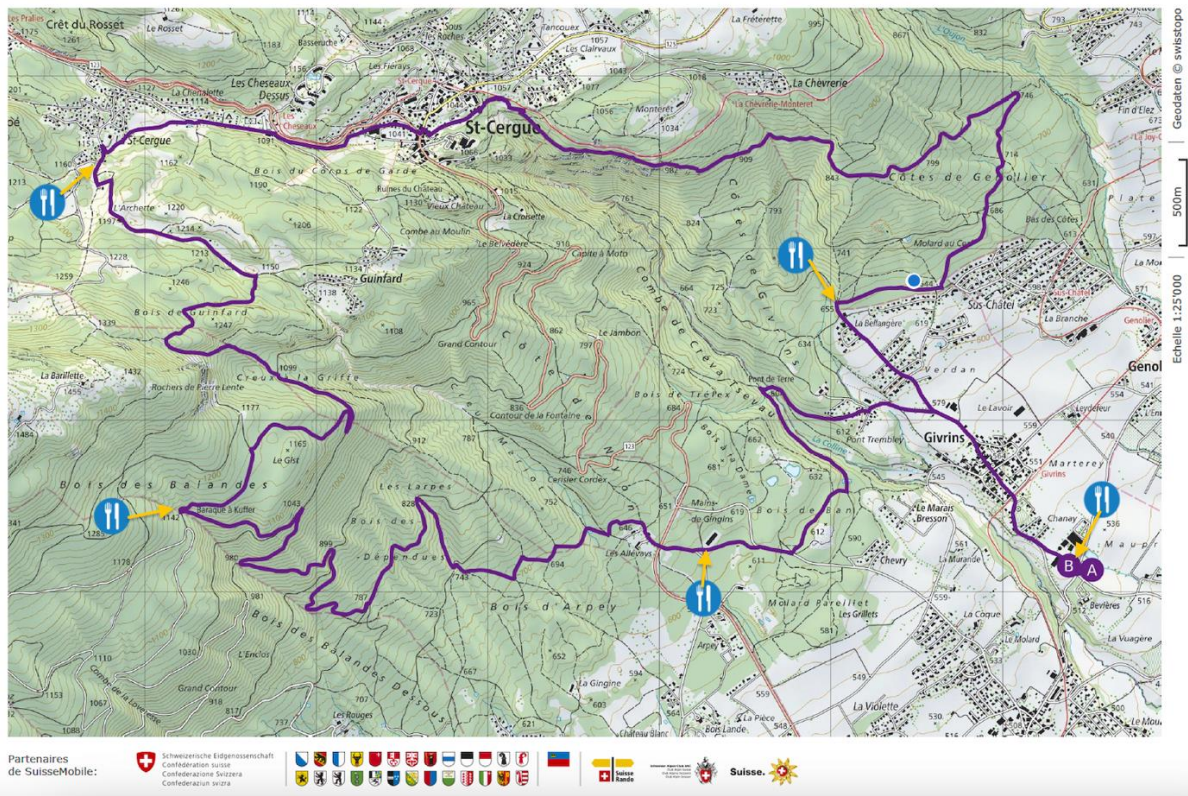
Ce parcours se fait de manière individuelle et sa distance est de 26.7 kilomètres. Son dénivelé positif est de 1068m et son dénivelé négatif est aussi de 1068m. L'altitude maximum s'élève à 1271 m, la place des Archettes, et son altitude minimum est de 528m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

Le profil du parcours



Le plan du parcours

SuisseMobile  Le 28K / Mis à jour le 22 fév.



Les points de ravitaillement

Point	Kilomètres	Nom
1	4.5	Hangar forestier ACP
2	10.7	Baraque à Kuffer
3	15.7	Archettes
4	24.4	La Croisée
5	26.7	Place de fête

3 Présentation des parcours en relais

Les parcours proposés en relais se font à deux ou à trois coureurs. Il s'agit des mêmes distances que les parcours individuels mais découpés en deux ou trois parties.

3.1 Le grand relais

Le grand relais se court à trois et sa distance est de 37.7 kilomètres. Son dénivelé positif est de 1760 m et son dénivelé négatif est aussi de 1760 m. L'altitude maximum s'élève à 1672 m, le sommet du massif de La Dôle, et l'altitude minimum à 528m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins. Ce parcours sera donc divisé en trois parties.

Le premier relai effectuera la montée de 15.8 kilomètres avec 1007m de dénivelé positif et 355m de dénivelé négatif. L'altitude maximale est de 1271 m, la place des Archettes, et l'altitude minimale est de 528m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

Le second relai effectuera la boucle menant au sommet du massif de La Dôle qui représente la partie la plus technique du parcours avec 11.2 kilomètres pour un dénivelé positif de 697 m et un dénivelé négatif de 695 m. L'altitude maximale est de 1672 m, le sommet du massif de La Dôle, et d'une altitude minimale de 1271m, la place des Archettes.

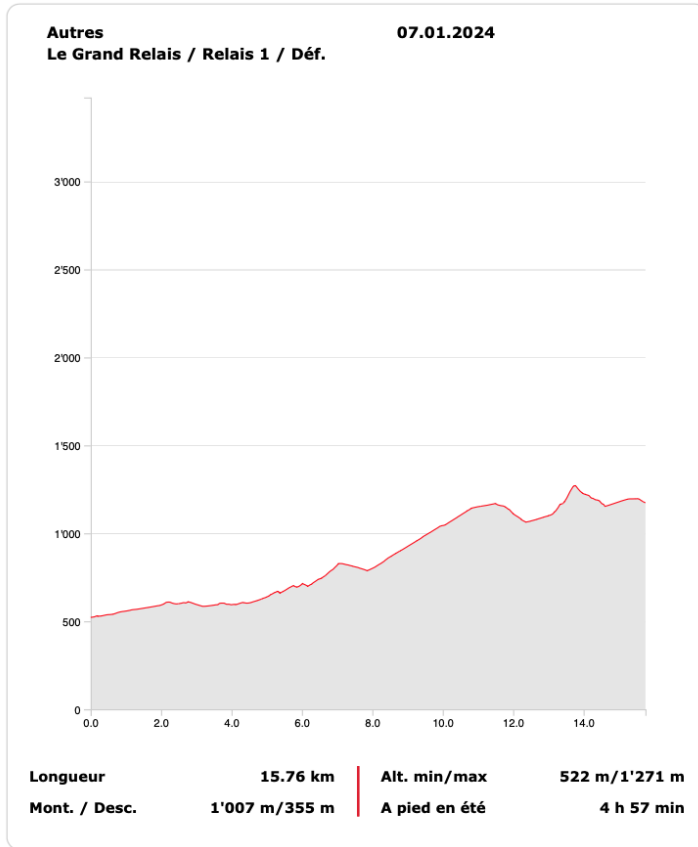
Le troisième relai effectuera la descente du parcours qui est de 11.1 kilomètres pour un dénivelé positif de 32 m et un dénivelé négatif de 669 m. L'altitude maximale est de 1160 m, le chalet des Archettes, et d'une altitude minimale de 528 m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

3.1.1 Le relais 1

Les points de ravitaillement

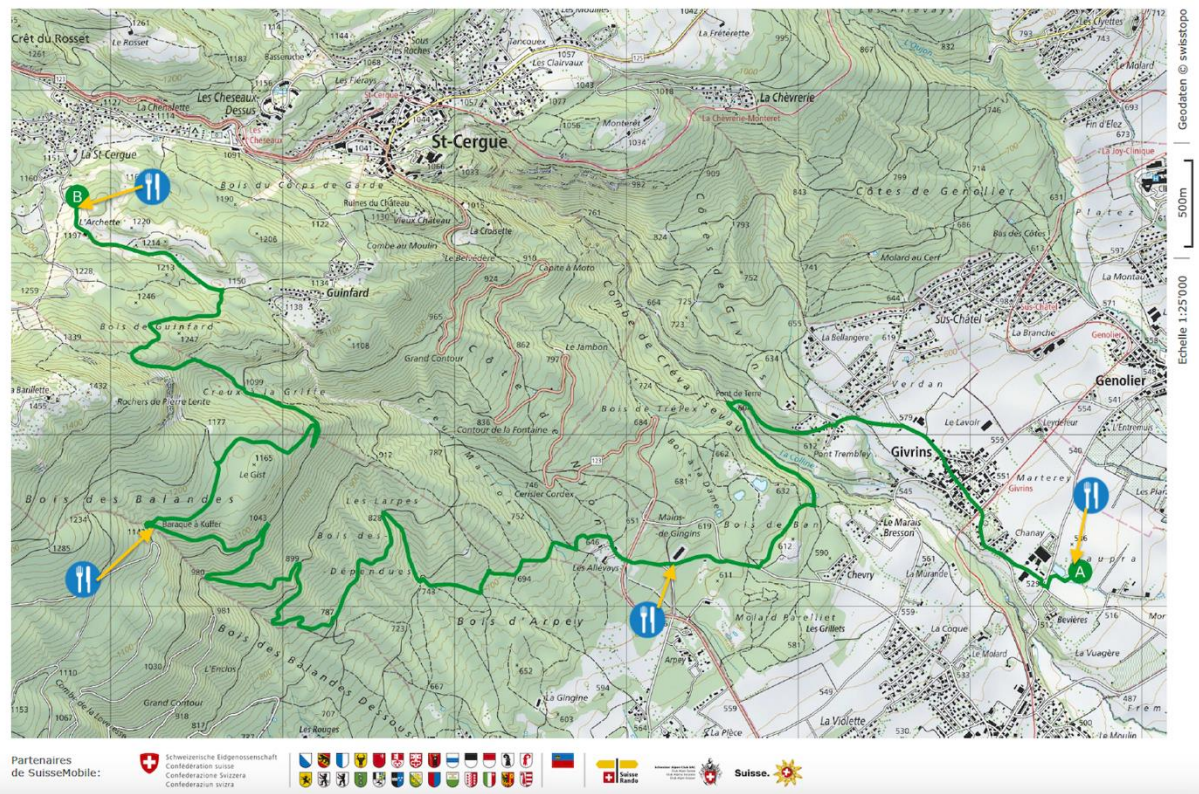
Point	Kilomètres	Nom
1	4.5	Hangar forestier ACP
2	10.7	Baraque à Kuffer
3	15.7	Archettes

Le profil du parcours



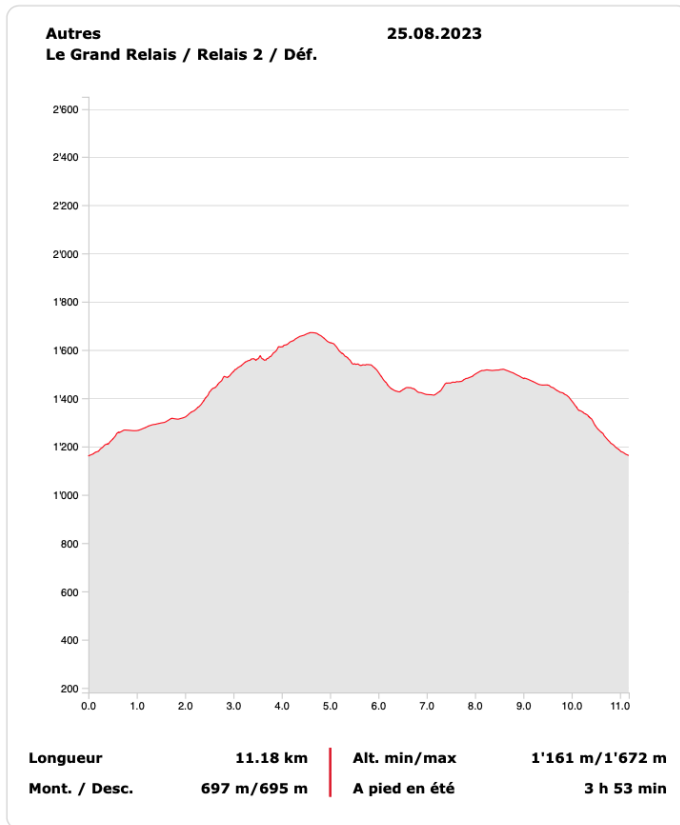
Le plan du parcours

SuisseMobile  Le Grand Relais / Relais 1 / Déf.



3.1.2 Le relais 2

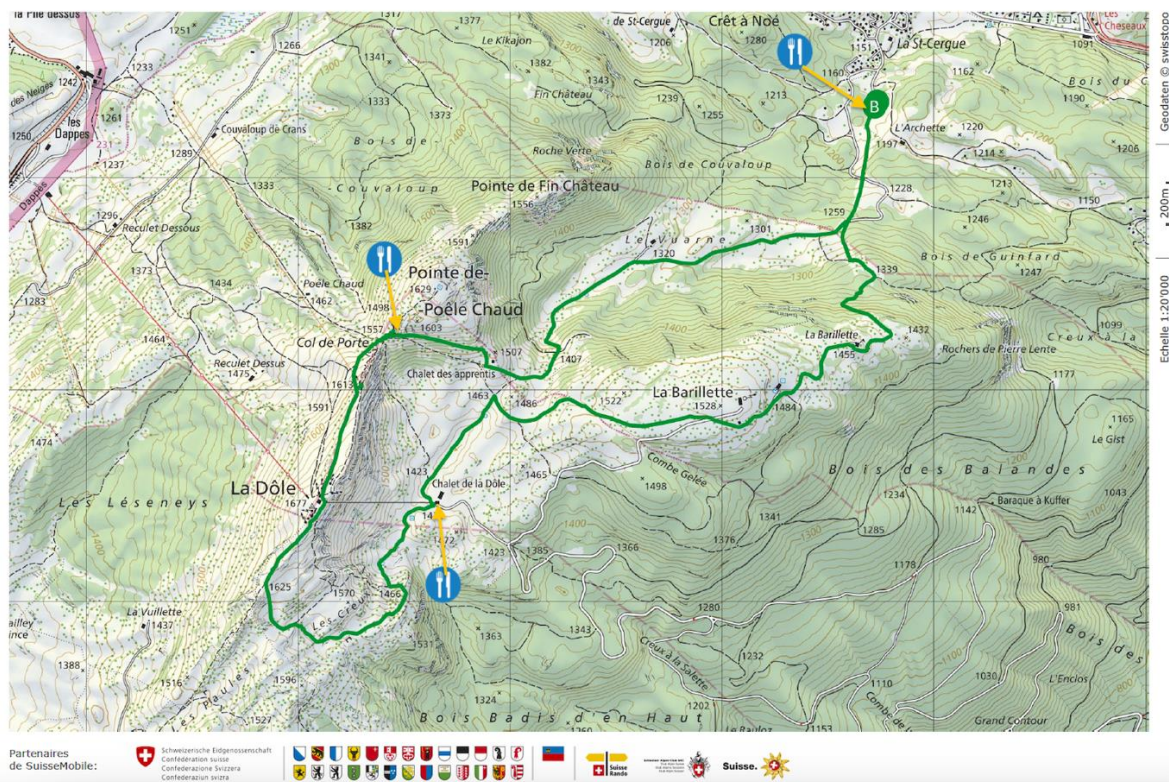
Le profil du parcours



Le plan du parcours

SuisseMobile

Le Grand Relais / Relais 2 / Déf.

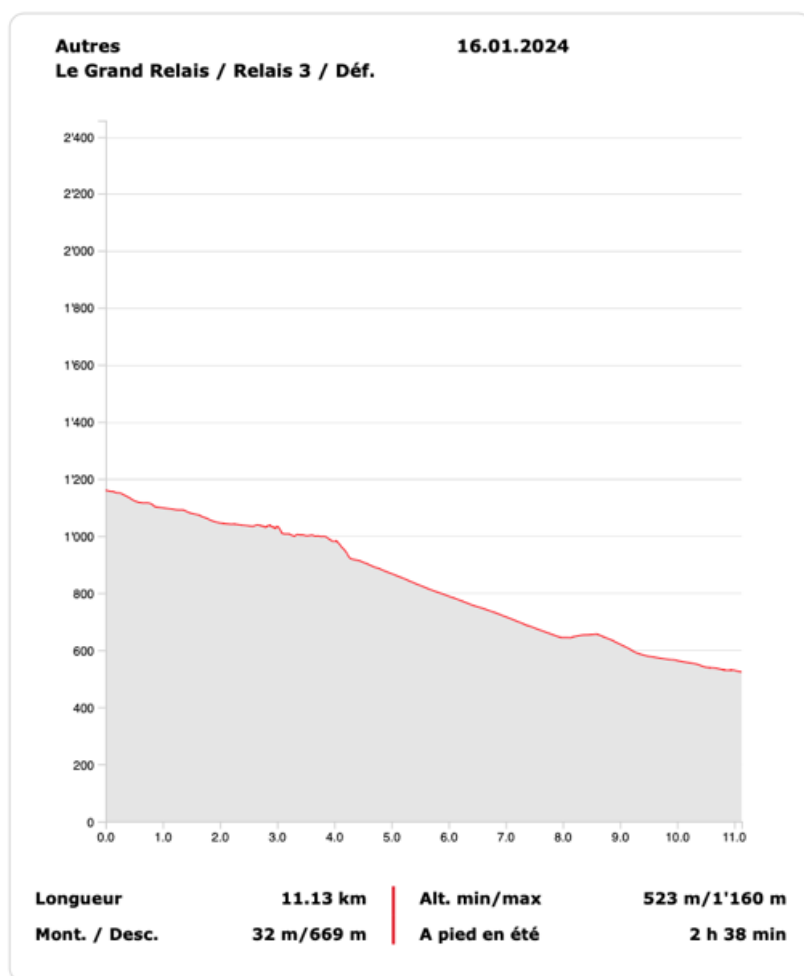


Les points de ravitaillement

Point	Kilomètres	Nom
1	3.6	Chalet du ski club
2	6.7	Chalet de La Dôle
3	11.2	Archettes

3.1.3 Le relais 3

Le profil du parcours



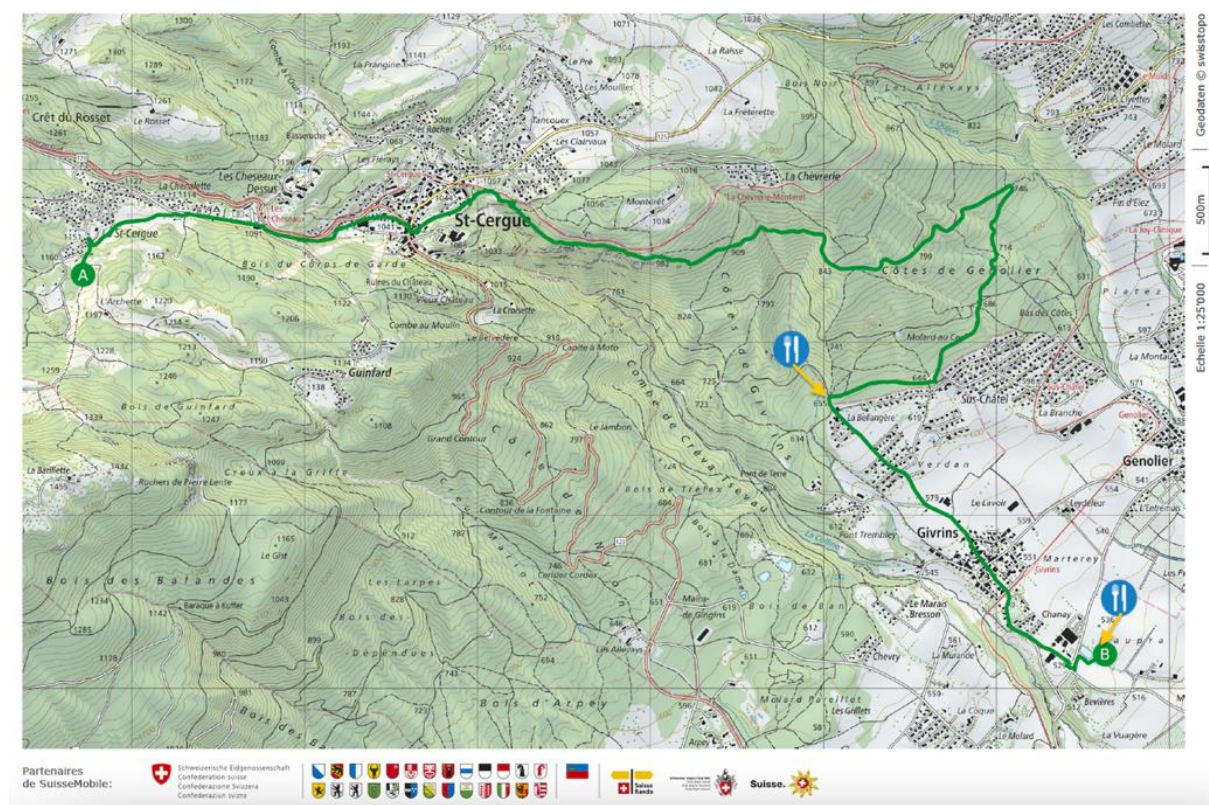
Les points de ravitaillement

Point	Kilomètres	Nom
1	8.6	La Croisée
2	11.1	Place de fête

Le plan du parcours



Le Grand Relais / Relais 3 / Déf.



3.2 Le petit relais

Pour ce parcours en relais, vous devez vous inscrire à **deux personnes**. La distance totale de cette course est de 28,61 kilomètres.

Le **premier relais** effectuera la montée de **15.6 kilomètres** avec 1007 m de dénivelé positif et 355m de dénivelé négatif. L'altitude maximale est de 1271m, la place des Archettes, et l'altitude minimale est de 528m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

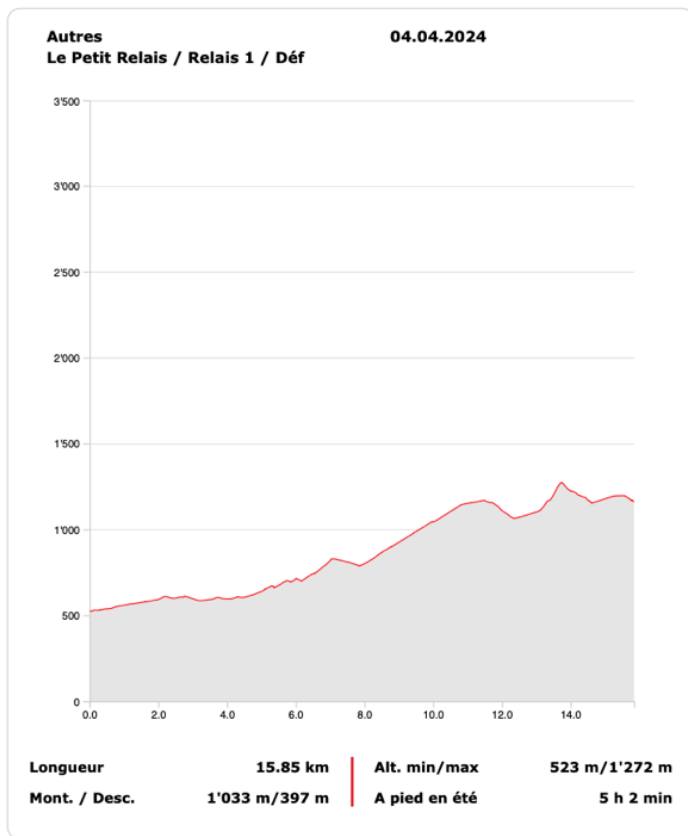
Le **second relais** effectuera la **descente du parcours** qui est de **11.6 kilomètres** pour un dénivelé positif de 32m et un dénivelé négatif de 669m. L'altitude maximale est de 1160 m, le chalet des Archettes, et d'une altitude minimale de 528m, la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

3.2.1 Le relais 1

Les points de ravitaillement

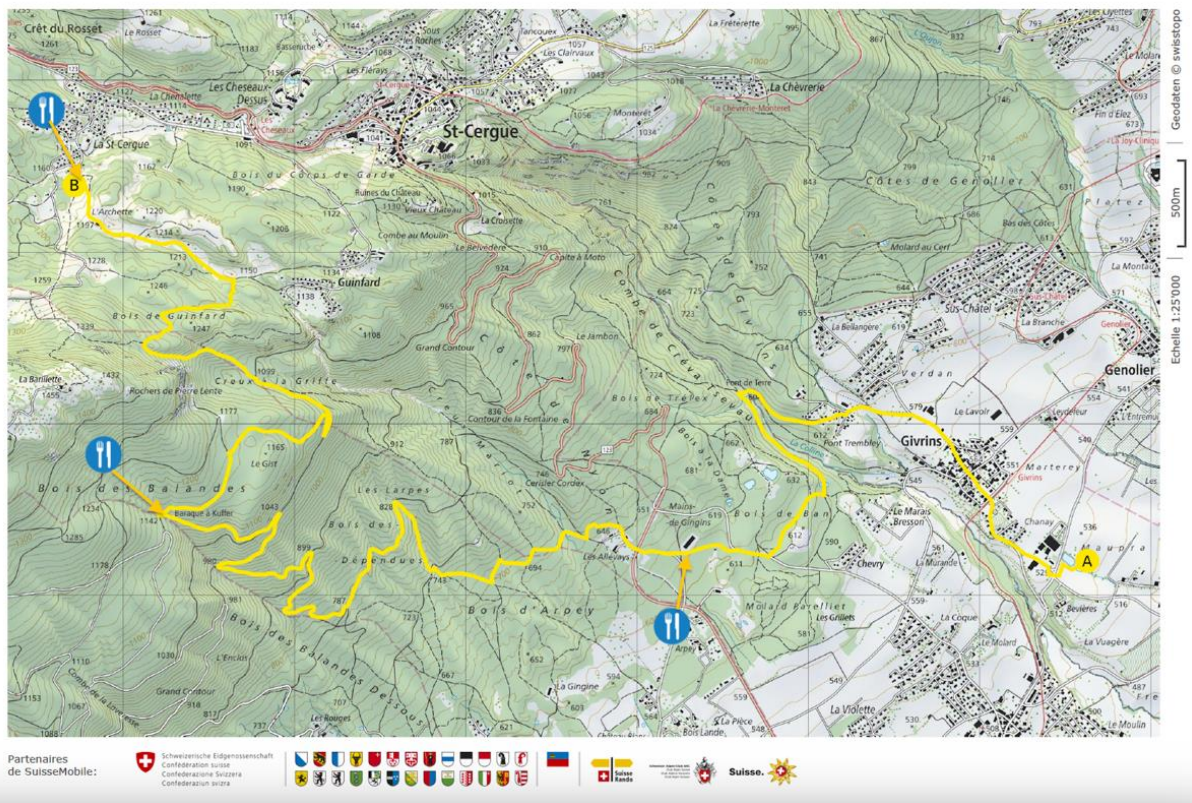
Point	Kilomètres	Nom
1	4.5	Hangar forestier ACP
2	10.7	Baraque à Kuffer
3	15.7	Archettes

Le profil du parcours



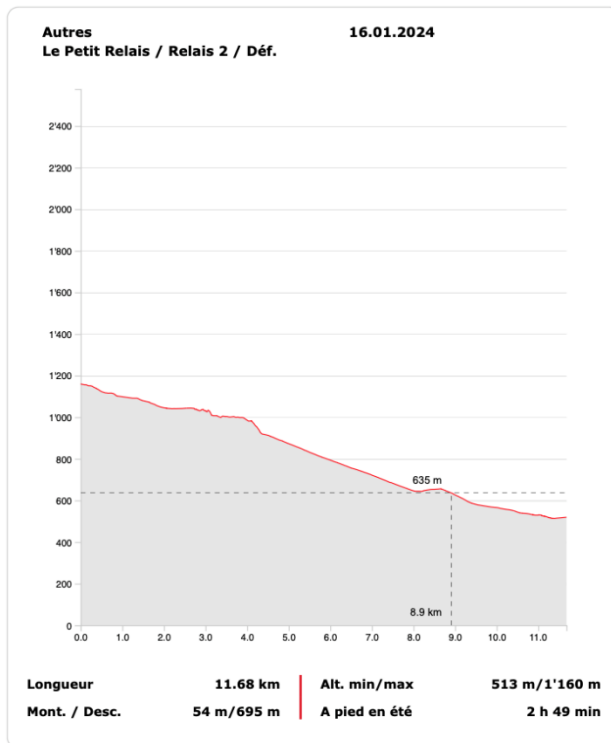
Le plan du parcours

SuisseMobile Le Petit Relais / Relais 1 / Déf



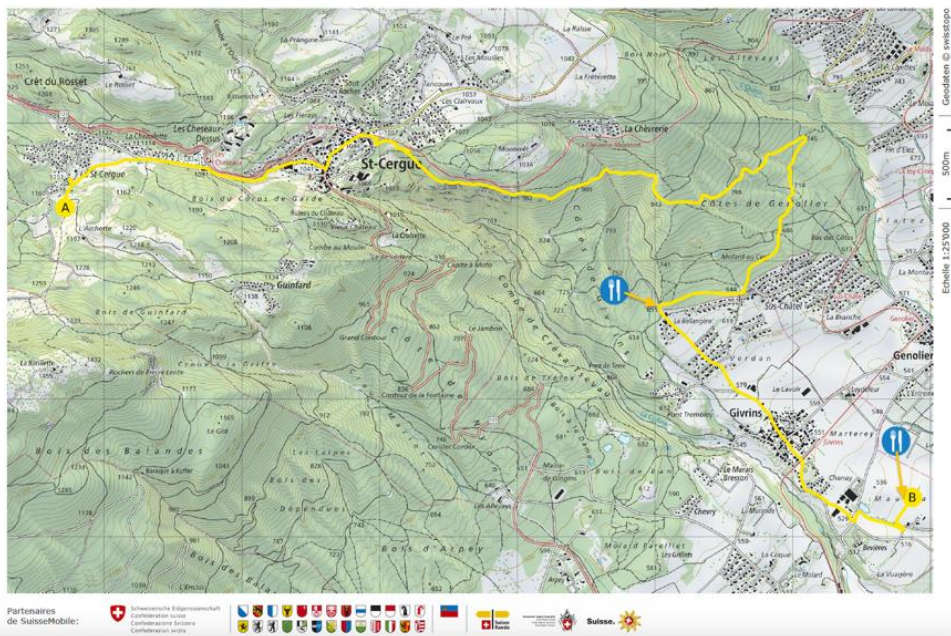
3.2.2 Le relais 2

Le profil du parcours



Le plan du parcours

SuisseMobile Le Petit Relais / Relais 2 / Déf.



Les points de ravitaillement

Point	Kilomètres	Nom
1	8.7	La Croisée
2	11.6	Place de fête

4 Les inscriptions

4.1 Informations

Toutes les inscriptions se font via MSO Sàrl. Il sera aussi possible de s'inscrire sur place.

Attention, les inscriptions sont limitées à 440 coureurs toutes catégories confondues.

Lien : <https://www.mso.swiss/events/2084-la-patrouille-de-la-dole>

4.2 Prix

Parcours	Prix
39K	CHF 75.00
28K	CHF 50.00
Le grand relais	CHF 90.00 (CHF 30.- / personne)
Le petit relais	CHF 60.00 (CHF 30.- / personne)

5 Le matériel des participants

5.1 Matériel obligatoire

- 1 téléphone portable
- 1 numéro d'urgence
- 1 verre réutilisable
- 1 couverture de survie
- 500ml d'eau au minimum

5.2 Matériel recommandé

- 1 sac à dos / trail
- 2 barres de céréales / gel / etc.
- 1 veste imperméable
- 1 pull fin longues manches
- 1 paire de bâtons de trail autorisés

Tous les participants doivent se présenter, avant de retirer leur dossard, à la zone de vérification de matériel. Si un participant ne possède pas le matériel obligatoire, il ne pourra pas participer à la course.

6 Les horaires

6.1 Horaires des départs

- 39K, toutes catégories confondues 8h00
- 28K », toutes catégories confondues 8h15
- Le grand relais, relais 1 9h00
- Le petit relais, relais 1 9h15

6.2 Barrages horaires

Tous participants n'arrivant pas à franchir le barrage horaire de sa course dans les temps sera éliminé. Son dossard lui sera donc retiré.

39K

Place des Archettes – ALLER 11h00

Place des Archettes – RETOUR 14h00

28K

Place des Archettes 11h30

Le grand relais

Place des Archettes – ALLER 13h00

Place des Archettes – RETOUR 16h00

Le petit relais

Place des Archettes 13h30

7 Les points de ravitaillement

Tous les points de ravitaillement sont indiqués sur les plans des parcours par ce signe :



Il y, en tout, 7 points de ravitaillement le long du parcours 39K et adaptés en fonction des autres parcours.

Point	Kilomètres	Nom	Type de ravitaillement
1	4.5	Hangar forestier ACP	eau
2	10.7	Baraque à Kuffer	eau, bananes, oranges, chocolat, pain, boisson et nourriture énergétique
3	15.7	Archettes	eau, bouillon, boisson et nourriture énergétique, Coca-Cola, bananes, oranges, pain, pommes, chocolat, fromage, fruits secs
4	19.1	Chalet du ski club	eau
5	22.2	Chalet de La Dôle	eau, bananes, oranges, chocolat, pain

Point	Kilomètres	Nom	Type de ravitaillement
6	26.7	Archettes	eau, bouillon, boisson et nourriture énergétique, Coca-Cola, bananes, oranges, pain, pommes, chocolat, fromage, fruits secs
7	34.2	La Croisée	eau
8	37.7	Place de fête	eau, bouillon, boisson et nourriture énergétique, Coca-Cola, bananes, oranges, pain, pommes, chocolat, fromage, fruits secs

8 Logistique des bagages

Tous les coureurs recevront, au moment du retrait des dossards, un autocollant indiquant le même numéro que celui de son dossard attribué. Il est de sa responsabilité de coller ce numéro sur son bagage afin qu'il soit reconnaissable.

Tous les coureurs partant de la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins pourront laisser leur bagage dans les vestiaires mis à disposition.

Attention, il n'y aura pas de surveillance des vestiaires. Il est donc fortement déconseillé d'y laisser des objets de valeurs.

Tous les coureurs partant du point relais des Archettes auront la possibilité de laisser leurs bagages à un endroit défini aux Archettes.

Attention, il n'y aura pas de surveillance dans cette zone. Il est donc fortement déconseillé d'y laisser des objets de valeurs.

Il est de la responsabilité des coureurs en relais, de s'organiser entre eux, pour récupérer les bagages de leurs coéquipiers aux Archettes. Aucun trajet n'est prévu pour redescendre les affaires des coureurs sur la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins.

9 Les douches et vestiaires

Des vestiaires et des douches seront mis à disposition des coureurs sur la place de fête de la Cantonale 2024 à Givrins. Chaque personne souhaitant utiliser les douches doit se munir d'une paire de tong ou claquettes et d'un maillot de bain.

10 Les toilettes

Des toilettes seront disponibles pour les coureurs, aux points de ravitaillement suivant :

- Les Archettes
- La place de fête

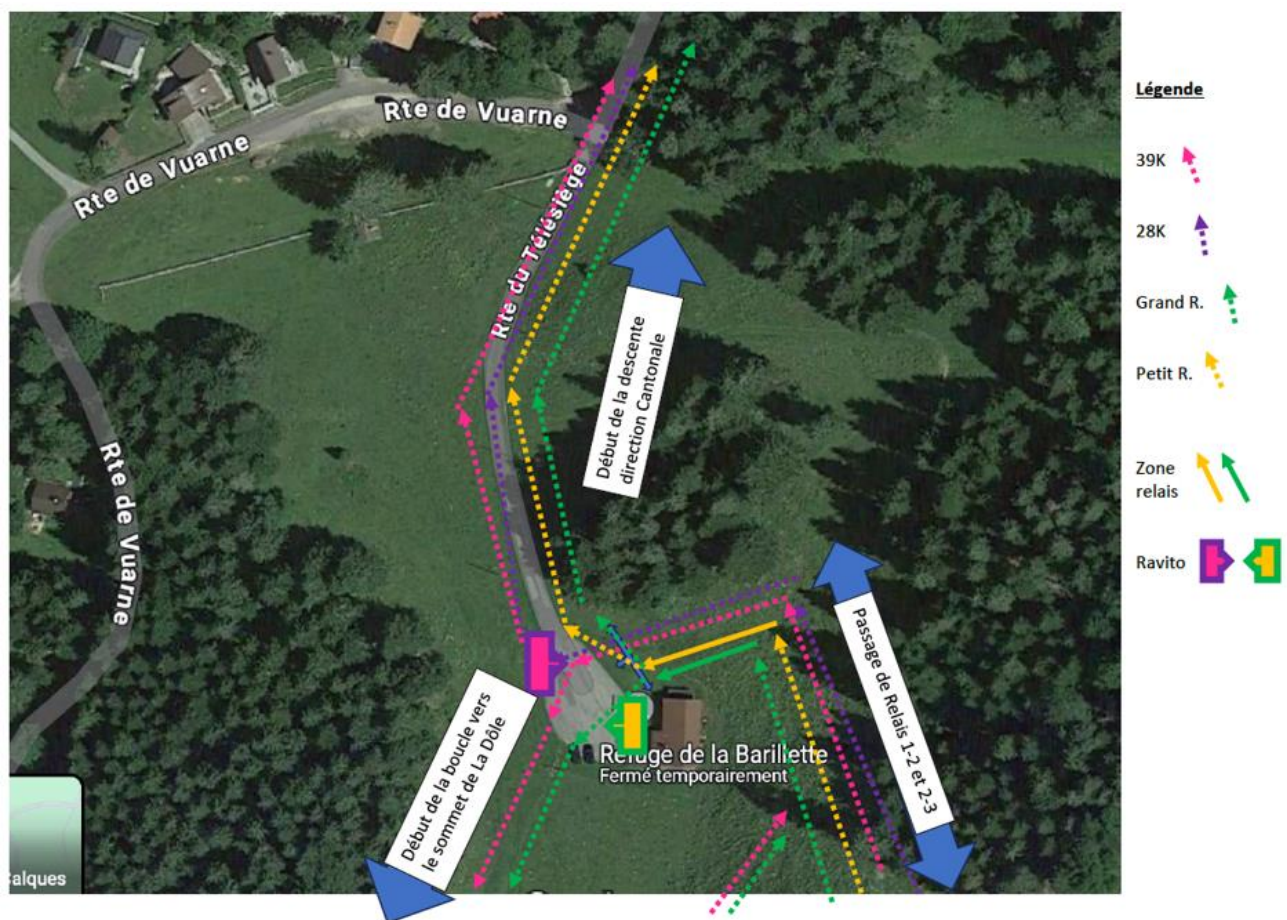
11 Les navettes

Des bus navettes seront mis à disposition gratuitement pour les coureurs faisant le grand et le petit relais. Ils feront des allers-retours entre la place de fête et le point relais des Archettes. Il est important d'utiliser les moyens de transports mis à disposition car il n'y a aucune place de parc prévue à cet endroit.

Les personnes qui souhaitent encourager les coureurs le long du parcours sont priés de se déplacer en train (NSTCM) et ce, afin d'éviter une surcharge de véhicules dans le village de St-Cergue.

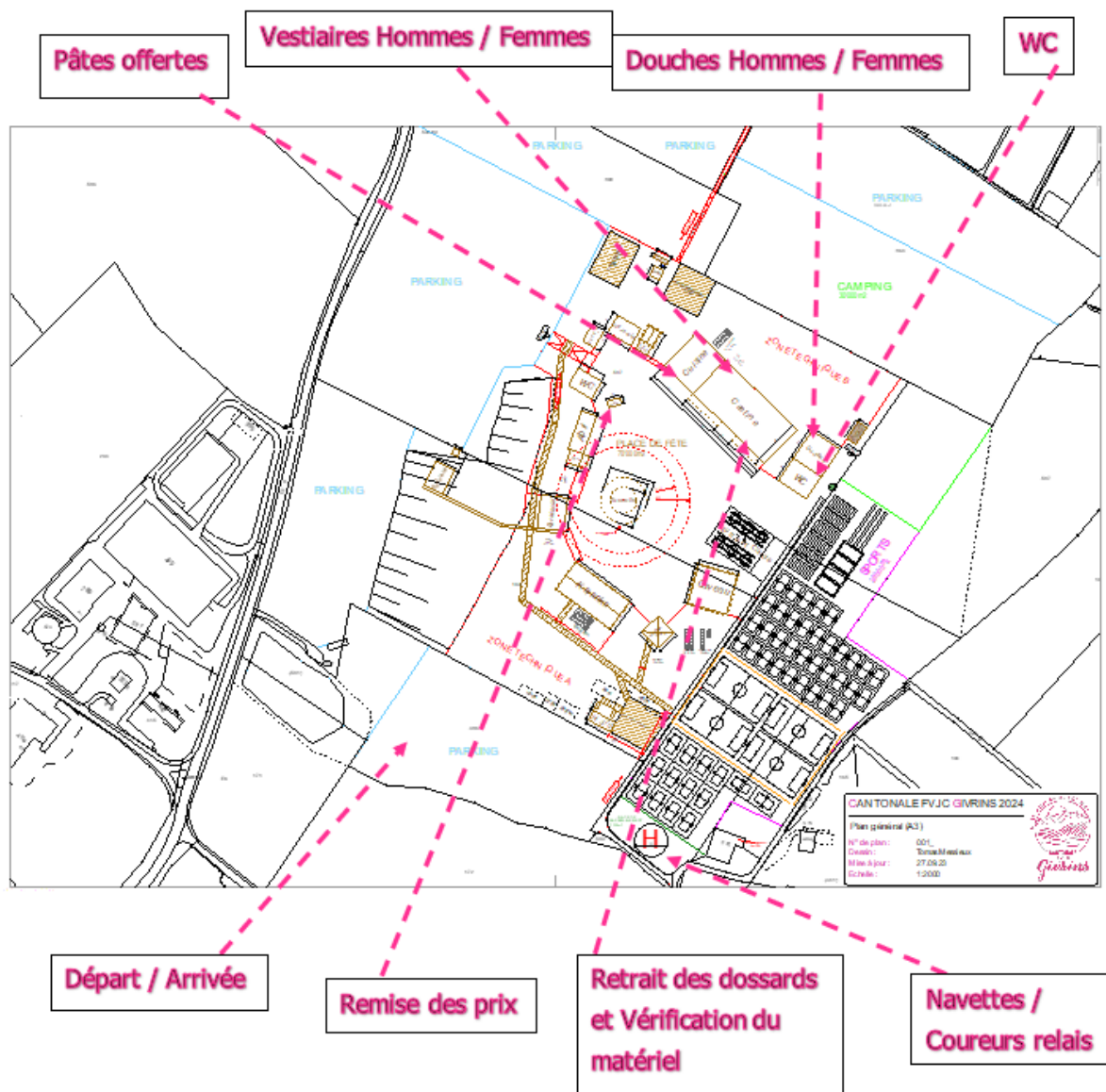
Veillez-vous référer au tableau des horaires des navettes.

12 Le plan des Archettes / passage de relais



Le passage de relais des coureurs s'étant inscrit au petit ou au grand relais se fera dans la zone « Passage de relais » comme indiqué sur le plan ci-dessus. Les coureurs devront se passer la ceinture sur laquelle sera accroché leur dossard d'équipe.

13 Le plan de la place de fête



14 Les catégories

14.1 / 39K

Catégorie Hommes / Juniors (18-25 ans)

Catégorie Hommes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Hommes / Séniors (35 ans et plus)

Catégorie Femmes / Juniors (18-25 ans)

Catégorie Femmes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Femmes / Séniors (35 ans et plus)

Les inscriptions du 39K peuvent se faire pour toutes les catégories et genres confondus à partir de 18 ans.

Plusieurs classements sont prévus :

- Un classement individuel hommes / Juniors (18-25 ans)
- Un classement individuel femmes / Juniors (18-25 ans)
- Un classement individuel hommes / Espoirs (26-35 ans)
- Un classement individuel femmes / Espoirs (26-35 ans)
- Un classement individuel hommes / Séniors (36-100 ans)
- Un classement individuel femmes / Séniors (36-100 ans)

14.2 / 28K

Catégorie Hommes / Juniors (18-25 ans)

Catégorie Hommes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Hommes / Séniors (35 ans et plus)

Catégorie Femmes / Juniors (18-25 ans)

Catégorie Femmes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Femmes / Séniors (35 ans et plus)

Les inscriptions du 39K peuvent se faire pour toutes les catégories et genres confondus à partir de 18 ans.

Plusieurs classements sont prévus :

- Un classement individuel hommes / Juniors (18-25 ans)
- Un classement individuel femmes / Juniors (18-25 ans)
- Un classement individuel hommes / Espoirs (26-35 ans)
- Un classement individuel femmes / Espoirs (26-35 ans)
- Un classement individuel hommes / Séniors (36-100 ans)
- Un classement individuel femmes / Séniors (36-100 ans)

14.3 / Le grand relais

Catégorie Hommes / Juniors (16-25 ans)

Catégorie Hommes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Hommes / Séniors (35 ans et plus)

Catégorie Femmes / Juniors (16-25 ans)

Catégorie Femmes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Femmes / Séniors (35 ans et plus)

Les inscriptions pour le grand relais peuvent se faire pour toutes les catégories et genres confondus à partir de 16 ans.

Trois classements sont prévus :

- Un classement par équipe mixte (catégories et genres confondus)
- Un classement par équipe hommes (catégories confondues)
- Un classement par équipe femmes (catégories confondues)

14.4 / Le petit relais

Catégorie Hommes / Juniors (16-25 ans)

Catégorie Hommes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Hommes / Séniors (35 ans et plus)

Catégorie Femmes / Juniors (16-25 ans)

Catégorie Femmes / Espoirs (25-35 ans)

Catégorie Femmes / Séniors (35 ans et plus)

Les inscriptions pour le petit relais peuvent se faire pour toutes les catégories et genres confondus à partir de 16 ans.

Trois classements sont prévus :

- Un classement par équipe mixte (catégories et genres confondus)
- Un classement par équipe femmes (catégories confondues)
- Un classement par équipe hommes (catégories confondues)

15 La remise des prix

La remise des prix se déroulera sur la place de fête de la cantonale FVJC 2024 à Givrins aux horaires suivants :

- Le 39K 14h30 environ
- Le 28K 14h00 environ
- Le grand relais 15h00 environ
- Le petit relais 15h00 environ

16 Les cadeaux de la course

Chaque participant se verra offrir un t-shirt de la Cantonale 2024 à Givrins avec mention de la Patrouille de la Dôle ainsi qu'un bon pour des pâtes à choisir à la Cantine de la place de fête.

17 Les délégués de l'organisation de la Patrouille de la Dôle

Responsable Trail	Responsable Technique	Responsable Dossard	Responsable Ravitaillement
Maude Morand	Ludivine Pradervand	Benjamin Hauser	Clara Bolzoni
			
Membre de la commission Sports	Bénévole d'or	Responsable de la commission Sports	Bénévole d'or

18 Le comité directeur de la Cantonale 2024 à Givrins

Grégory DOMENIG Président Resp. Sponsoring		
Jordan REBETZ Vice-Président Resp. Logistique	Nicolas ROMANENS Vice-Président Resp. Programmation	Melissa BROGGI Secrétaire générale Resp. Livret de fête
Nathalie GUINARD-PIDOUX Resp. Finances	Antonin Treboux Membre sécurité	Théo PIDOUX Membre Infrastructures

Pour de plus amples informations sur la Cantonale, rendez-vous sur le site internet : <https://givrins2024.ch/>

19 Le règlement de la course

En vous inscrivant à la Patrouille de La Dôle, vous acceptez le règlement suivant.

a. Organismes de la course

Délégués à l'organisation de la Patrouille de La Dôle, via la Cantonale FVJC 2024 à Givrins.

b. Engagement du coureur

Pour participer au trail de la Patrouille de La Dôle, il est indispensable d'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela. Aussi, d'avoir acquis, préalablement, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :

- Savoir affronter, sans aide extérieure, des conditions climatiques pouvant être très difficiles dues à l'altitude (vent, froid brouillard, pluie).
- Savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures, etc.
- D'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes.
- D'être pleinement conscient que pour une telle activité en montagne, la sécurité dépend en premier lieu, de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.
- D'informer et sensibiliser ses accompagnants sur le respect des lieux, des personnes et du règlement de la course.

c. Semi-autonomie

Une course de montagne en semi-autonomie signifie que les coureurs sont autonomes entre deux ravitaillements. Aussi bien sur le plan vestimentaire que sur le plan de l'alimentation, permettant de faire face à toutes situations (mauvais temps, problèmes physiques, blessures et autres). Ceci implique en particulier les règles suivantes :

- Chaque coureur doit avoir avec lui, et pendant toute la durée de la course, la totalité de son matériel obligatoire. Il le transporte dans un sac non échangeable sur le parcours. Vous trouverez la liste de l'équipement obligatoire dans le descriptif ci-dessus, au point 5.
- Des postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourriture à consommer sur place. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque ravitaillement, de la quantité de boisson et d'aliments qui lui sont nécessaire pour se rendre au point de ravitaillement suivant.

d. Environnement

Afin de réduire les déchets plastiques, aucun gobelet ou ustensile ne sera distribué aux points de ravitaillements ni au point de contrôle du matériel. Nous vous demandons d'apporter votre propre gobelet.

Il est impératif de suivre les itinéraires tels qu'ils sont balisés, sans couper ou emprunter de raccourci. Ceci fait partie de l'un des motifs de disqualification de la course.

ATTENTION : Si vous ne voyez plus de balisage, rebroussez chemin !

Le parcours traverse des zones naturelles et des pâturages. Le coureur s'engage à respecter l'environnement et à ne pas jeter de déchets (emballages, mouchoirs, ...) sur le parcours.

e. Condition de participation

La Patrouille de La Dôle est ouverte à toutes personnes confirmant sa capacité physique et de santé lui permettant de participer à l'épreuve à laquelle il est inscrit suivant les diverses catégories. **Attention âge minimum de 16 ans pour les relais et de 18 ans pour les courses en individuel.**

L'inscription à la Patrouille de La Dôle entraîne l'acceptation, sans réserve, du présent règlement.

f. Dossards

Chaque dossard est remis individuellement au coureur sur présentation d'une pièce d'identité avec photo.

Le dossard doit être porté de manière visible tout au long de la course (poitrine ou ventre). Il doit donc toujours être positionné au-dessus des couches de vêtement et ne peut, en aucun cas, être fixé sur le sac à dos.

Le nom du coureur et le logo des partenaires ne doivent, en aucun cas, être modifiés ou cachés. Le dossard et le laissez-passer sont nécessaires pour accéder aux transports de l'organisation, postes de ravitaillement, postes d'infirmerie, vestiaires, etc. Sauf en cas de refus d'obtempérer à une décision prise par l'un des responsables de la course, le dossard n'est jamais retiré, mais découpé ou marqué dans le coin.

g. Annulation & remboursement des frais d'inscription

Notre partenaire de chronométrage MSO Sàrl propose de souscrire une assurance annulation lors de votre inscription. Aucun remboursement ne sera effectué, même sur présentation d'un certificat médical.

h. Animaux & VTT

Les vélos, VTT, accessoires/objets à roulettes ou autres engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Il est également interdit de courir avec un chien, même si celui-ci est tenu en laisse.

i. Barrages horaires

Les heures limites de passage sont mentionnées au point 6. Les coureurs poursuivant la course en dehors des heures réglementaires, le feront sous leur propre responsabilité et en autonomie complète (plus de ravitaillement, plus de balisage, etc.) et sans chronométrage.

j. Interruption de la course ou modification du parcours

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation de la Patrouille de La Dôle via la Cantonale 2024 à Givrins se réserve le droit de modifier le parcours, les barrages horaires ou d'annuler la course.

k. Disqualification

Le coureur refusant de se conformer au présent règlement sera éliminé, notamment en cas :

- D'absence au point de contrôle du matériel
- D'absence au retrait des dossards
- De dégradation du parcours ou de non-respect de l'environnement (jet de déchets)
- Du non-respect du parcours et de son balisage

l. Droit à l'image

Le coureur accepte que la Patrouille de La Dôle, via la Cantonale FVJC 2024 à Givrins, puisse stocker et publier les données personnelles (listes de départ, résultats, etc.) et puisse publier les photos prises durant cette manifestation (course et après course). Que ce soit sur le site internet de la Cantonale FVJC 2024 à Givrins, ses visuels promotionnels et/ou tout autres supports de la manifestation. En cas de désaccord, le coureur se devra d'avertir l'organisation par une lettre écrite à recevoir au plus tard, le jour de la course.

m. Exclusion de responsabilité

L'organisation de la Patrouille de La Dôle, via la Cantonale FVJC 2024 à Givrins, ainsi que ses partenaires se dégagent de toutes responsabilités pour les risques de tout genre des coureurs, notamment ceux liés à la santé. Il incombe à chaque coureur de prendre le départ des courses en bonne santé et bien entraîné.

L'organisation de la Patrouille de La Dôle, via la Cantonale FVJC à Givrins 2024, se décharge de toute responsabilité pour tout dommage causé au matériel ou effets personnels des coureurs (dégradation, vol, perte, etc.). Il incombe que chaque coureur soit conscient que les vestiaires mis à disposition sur la place de fête, ne seront pas surveillés.

n. Assurances

Chaque coureur doit être en possession d'une assurance maladie et accident dûment valable en Suisse.

Chaque coureur doit être en possession d'une assurance responsabilité civile en vigueur et dûment valable en Suisse.

o. Remarques finales

Ce règlement a été établi le 18 janvier 2024, par les délégués à l'organisation de la Patrouille de La Dôle, via la Cantonale 2024 à Givrins. Il peut encore être sujet à quelques modifications.

Pour toutes questions liées à la Patrouille de la Dôle, veuillez prendre contact avec sa responsable, à l'adresse e-mail suivante : maude.morand@outlook.com